

Avis de constitution

SOCIETE « HYPER MARCHE GROUPE LES OLY'Z »

Siège ABIDJAN SONGON KASSAMBLE, Lot 2114, Ilot
174

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HYPER MARCHE GROUPE LES
OLY'Z »

Objet : - ACHAT/VENTE ET DISTRIBUTION D'ARTICLE
DIVERS
- IMPORT/EXPORT
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN SONGON KASSAMBLE, Lot 2114, Ilot
174

Dirigeant(s) Mlle KOUAME AFFOUE ESTHELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01392 du 18/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17224/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

